



Chers Collègues et lecteurs fidèles de ce courriel,

L'année a débuté très durement avec les événements tragiques qui ont eu lieu à Paris et il était difficile d'adresser des vœux en cette période sombre. Nous l'avons fait dans nos collectivités mais dans un contexte national douloureux.

L'actualité législative a donné lieu à des débats agités autour du projet de loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), et la question de la "taxe" ou "redevance" (mais contre quels services rendus ?) de mouillage des bateaux dans les aires marines protégées, a été un sujet très suivi par les élus et nos partenaires du nautisme, inquiets de la possibilité d'étendre une redevance souhaitée par les élus de Corse à toutes les autres aires marines protégées.

Il conviendra de suivre très attentivement le projet de décret, si toutefois cette redevance facultative est maintenue.

Les débats sur le projet de loi de transition énergétique ont été plus consensuels, sans doute en raison de la prise de conscience de la nécessité d'évoluer dans nos modes de consommations énergétiques. La perspective de la Conférence Plan Climat à Paris, en Décembre 2015, nous oblige tous, et les élus du littoral particulièrement, dans la mesure où nous sommes confrontés, avec nos populations, aux impacts des changements climatiques qui contribuent à l'élévation du niveau marin et à l'acidification des océans.

Les élus du littoral estiment donc avoir toute leur place pour participer à ce grand rendez-vous mondial et ils ont demandé à la ministre de l'Ecologie, Madame Ségolène ROYAL, à être associés à ces échanges pour réfléchir et contribuer à valoriser leurs expériences de solutions visant à réduire les effets de ces évolutions climatiques.

De même et notamment au titre des élus des collectivités d'Outre-Mer présentes dans tous les océans, l'ANEL a souhaité participer à la Journée mondiale de l'Océan, organisée à l'UNESCO, le 8 JUIN prochain, en s'associant à la plateforme Ocean Climat, présidée par Catherine CHABAUD, navigatrice et membre du CESE, avec de nombreuses organisations et institutions publiques et privées.

Je vous signale à ce sujet l'Atelier de terrain mis en place par l'Agence des 50 Pas géométriques de Martinique avec nos partenaires scientifiques d'EUCF France, qui se tiendra du 17 au 19 mars 2015, sur le thème des risques littoraux et du changement climatique et de la gouvernance à mettre en place pour la gestion du trait de côte.

Ils seront accueillis par nos collègues de Martinique des communes du PRECHEUR, de SCHOELCHER, et du ROBERT, membres du CA de l'ANEL.

Ces thématiques abordées seront une première étape dans la préparation de nos prochaines Journées d'Etudes, qui auront lieu, je vous le rappelle, les Mercredi 28, Jeudi 29 et Vendredi 30 Octobre 2015 à SAINT TROPEZ (Var), et dont le thème s'inscrira dans le cadre de la Conférence Climat de Paris (COP 21) de Décembre 2015, autour des actions de prévention menées par les collectivités du littoral pour anticiper les effets des changements climatiques.

Jean-François RAPIN
Président de l'ANEL,
Maire de MERLIMONT
Conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais

Nous apprenons la disparition accidentelle de la navigatrice Florence ARTHAUD, première femme à avoir gagné la Route du Rhum, et nous adressons à ses amis et à sa famille nos sincères condoléances.

Conférence de l'Institut Océanographique de PARIS avec Gilles BŒUF, le Mercredi 14 janvier 2015

Gérard RUIZ, personnalité qualifiée de l'ANEL, inspecteur honoraire de l'Environnement, et Christine LAIR, déléguée générale, étaient présents à la Conférence de Gilles BOEUF, président du Muséum National d'Histoire Naturelle sur « La biodiversité à l'épreuve du climat ».

Rencontre avec Annick GIRARDIN, Secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie auprès du ministre des Affaires étrangères et du Développement international, le 16 janvier 2015

Gérard RUIZ, président de la Commission « Coopérations Internationales » de l'ANEL, et Christine LAIR l'ont rencontrée, à sa demande. Cela a permis de faire connaître les activités et les actions ponctuelles menées en partenariat avec d'autres pays (Mexique, Sénégal, Cameroun, Maroc, etc.) et de rappeler que dans le cadre du programme d'appui à la coopération thématique des collectivités territoriales PACT2, l'ANEL avait été labellisée pour son expertise internationale, dans le domaine de la « Protection et de la valorisation du littoral » par le Ministère des Affaires Etrangères .

Gérard RUIZ a également présenté le projet « Passeport Vert » en lien avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).

L'ANEL était présente aux vœux des différents Ministres

Le Jeudi 15 Janvier 2015, à ceux de Madame Ségolène ROYAL, ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Environnement et d'Alain VIDALIES, secrétaire d'Etat, chargé des Transports de la mer et de la pêche

Et le Jeudi 29 Janvier 2015, à ceux de Madame Sylvia PINEL, Ministre du Logement, de l'Egalité des territoires et de la Ruralité

Installation du Comité National de Suivi du Trait de Côte, le Jeudi 22 Janvier 2015 à PARIS

Ce comité est co-présidé par Pascale GOT, députée de Gironde, et Chantal BERTHELOT, députée de Guyane. Jean-François RAPIN, président de l'ANEL, Renaud LAGRAVE, Vice-président du Conseil régional d'Aquitaine et Président du GIP Littoral Aquitain, et Jérôme BIGNON, député de la SOMME, étaient présents à cette réunion, accompagnés de Christine LAIR, déléguée générale.



Ville de Saint-Tropez

Christine LAIR s'est rendue à LA SEYNE sur MER pour préparer avec l'équipe de la Conférence des Communautés de l'Outre-Mer, présidée par Eugène LARCHER, les prochaines Journées de la Conférence qui se tiendront les Mercredi 10, Jeudi 11 et Vendredi 12 Juin 2015.

Elle a également rencontré les élus chargés de l'organisation des futures Journées de l'ANEL à SAINT-TROPEZ.
Cf. Communiqué de presse de l'ANEL

Séminaire « Eau et climat: comment se parlent scientifiques et politiques pour agir ? »

Mardi 3 février 2015 à la Maison de l'Amérique latine, PARIS

Au cours de ce séminaire organisé par l'ONEMA, le président Jean-François RAPIN, a animé un atelier sur les relations entre élus, citoyens et scientifiques.

Visite du Salon Euromaritime à PARIS le Mercredi 4 février 2015

Jean-François RAPIN et Christine LAIR, ont visité ce salon, l'occasion pour l'ANEL de rencontrer ses partenaires maritimes présents sur le Salon.

Rencontre d'une délégation d'élus de l'ANEL à l'invitation de Bernard POIGNANT, Conseiller spécial de François HOLLANDE, à l'Elysée le Jeudi 5 février 2015

A l'invitation de Bernard POIGNANT, Conseiller spécial de François HOLLANDE, le président de l'ANEL, Jean-François RAPIN, et une délégation du Conseil d'administration, se sont rendus à l'Elysée pour faire le tour des questions littorales et maritimes. Cf. Communiqué de presse de l'ANEL



Réunion « Démarche Qualité Eaux de Baignade » entre l'ANEL, l'ANMSCCT et le MEDDE

Vendredi 6 février 2015

A la demande des présidents de l'ANMSCCT et de l'ANEL, une réunion a été organisée avec la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (DEB) du Ministère de l'Ecologie (MEDDE), 3ème copropriétaire de la certification « Démarche qualité Eaux de Baignade ». Il s'agit d'envisager la mise à jour du référentiel, daté de juin 2009 et de valoriser les collectivités qui ont fait des efforts considérables pour anticiper l'application de la Directive et être des sites d'excellence. Les deux présidents souhaitent que le ministère de l'Ecologie s'implique davantage pour soutenir cette démarche.



2ème Réunion du Groupe de Travail « Passeport Vert » de l'ANEL, le Mercredi 18 février 2015

Après la mise en place du Groupe de Travail « Passeport Vert » initié par l'ANEL, le Jeudi 11 Décembre dernier, les membres du GT ont échangé sur la note de procédure et la définition de la méthode de travail. Puis, les représentants des sites pilotes ont présentés leurs territoires et leurs motivations pour adhérer à la démarche « Passeport Vert ».



Audition d'Yves LYON CAEN, président de la Fédération des Industries Nautiques (FIN) sur l'amendement du gouvernement créant une redevance sur les mouillages dans les AMP ; Mercredi 18 février 2015

Jean-François RAPIN, président de l'ANEL, a reçu Yves LYON CAEN, président de la FIN et Guillaume ARNAULD des LIONS, à la suite de l'amendement gouvernemental créant une "taxe / redevance" de mouillage dans les Aires Marines Protégées pour les bateaux de plaisance. Didier QUENTIN, député-maire de ROYAN, qui avait défendu la suppression de cet amendement à la Commission des Lois de l'Assemblée Nationale, était représenté par Didier DUDROUILHE, son attaché parlementaire ; Christine LAIR participait également à cet entretien.

Un dossier à suivre...

Conseil d'administration de l'ANEL le Mercredi 25 février 2015 à l'Assemblée Nationale

A l'ordre du jour : les divers dossiers en cours suivis par l'ANEL et le compte-rendu des réunions et auditions auxquelles le Président et les administrateurs ont participé.

Le CA a auditionné Olivier LAROUSSINIE, directeur de l'Agence des Aires Marines Protégées et préfigurateur de la future « Agence Biodiversité » qui a répondu aux interrogations des élus sur le sujet. Ces derniers ont pu lui faire part de leurs réticences concernant l'absorption de l'Agence des Aires Marines Protégées dans l'Agence de la Biodiversité en raison de l'insuffisante prise en compte du littoral et du maritime dans cette future Agence et de leurs inquiétudes sur le manque de moyens pour qu'elle puisse assurer, de manière cohérente, les missions qui lui seront dévolues.

Puis, Catherine CHABAUD, navigatrice, est venue présenter aux élus la plateforme « Océan climat » en vue de la préparation de la Journée mondiale de l'Océan, le 8 juin 2015, à laquelle les élus de l'ANEL et particulièrement ceux des Outre-Mer ont souhaité être associés. Elle a fait part du lancement d'un Tour de France pour le Climat, à la voile le long du littoral métropolitain avec des escales prévues dans plusieurs ports pour mettre en avant les solutions mises en place par les gestionnaires. L'ANEL a souhaité associer ses adhérents à cette manifestation pour les sensibiliser et mieux faire connaître les actions de l'ANEL en faveur de la prévention de l'érosion côtière, notamment.

Les élus intéressés pour accueillir des escales ont été invités à se mettre en relation avec Catherine CHABAUD et l'ANEL.

ACTUALITES DU LITTORAL

ENVIRONNEMENT et LITTORAL

Inondations : le financement des Papi conditionné à la réalisation des plans communaux de sauvegarde

Une instruction détaille un dispositif visant à conditionner le versement du solde des subventions au titre du fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) au respect, par les maires, de leurs obligations d'information préventive et de réalisation des plans communaux de sauvegarde (PCS).

www.localtis.info ; mardi 27 janvier 2015

Instruction du gouvernement du 14 janvier 2015 relative aux conditions de financement des programmes d'actions de prévention des inondations (Papi) et des opérations d'endiguement "plan Submersions rapides" concernant le respect, par les maires, de leurs obligations d'information préventive et de réalisation des plans communaux de sauvegarde (PCS). Bulletin officiel n°1 du 25 janvier 2015 du MEDDE et du MLETR

Compétence Gemapi : le Sénat reporte l'échéance à 2018

Lors de la discussion au Sénat du projet de loi NOTRe, les sénateurs ont repoussé l'échéance de la compétence Gemapi, dont l'une des principales conséquences sera le transfert d'une partie des digues aux communes et EPCI, au 1er janvier 2018.

L'ANEL est associée à un groupe de travail initié par l'AMF avec les autres associations d'élus pour revoir les modalités d'application de la loi GEMAPI. Jean Louis LEONARD, président délégué participe à ces réunions.

www.maire-info.com ; 27 janvier 2015

Intercommunalité: le CGET met en cause l'échelon communal

Dans son rapport sur l'intercommunalité, le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET), estime qu'il faut non seulement conserver le seuil des 20 000 habitants pour les intercommunalités, mais qu'il conviendrait d'aller plus loin, en mettant fin à la clause de compétence générale des communes pour la transférer aux EPCI. www.maire-info.com ; 2 février 2015

Rapport du CGET: "La taille des EPCI, un levier d'action pour la politique d'égalité des territoires" ; www.cget.gouv.fr; 21 janvier 2015

Cour des Comptes: les agences de l'eau sous le feu des critiques

La Cour des Comptes a publié un rapport dans lequel les magistrats dénoncent la gestion des 6 Agences de l'Eau et plus largement la politique hexagonale de l'eau. Chiffres à l'appui, les magistrats énumèrent les nombreux dysfonctionnements qu'ils ont constatés au sein de ces établissements publics, en charge de financer la politique de l'eau en France.

www.journaldelenvironnement.net ; 11 février 2015

Rapport public annuel 2015 de la Cour des Comptes ; www.ladocumentationfrancaise.fr



Les Agences de l'eau donnent plus de transparence aux aides versées

Les récentes remontrances de la Cour des comptes suivies d'un rappel à l'ordre ministériel viennent d'accélérer le chantier de la transparence amorcé par les Agences de l'eau. Certaines ont annoncé qu'elles rendraient désormais publiques, via une base de données dédiée sur leurs sites Internet, les aides qu'elles accordent par territoire et type d'action, et d'autres communiqueront leurs délibérations et aides actées.

www.localtis.info; 25 février 2015

Christiane TAUBIRA annonce un projet de loi sur la notion de préjudice écologique avant l'été

La ministre de la Justice, Christiane TAUBIRA, présentera avant l'été un projet de loi visant à inscrire dans le Code civil la notion de « préjudice écologique » et le principe de réparation de ce préjudice. Le texte qui comprend quatre articles prévoit le principe d'une réparation « par priorité en nature » du préjudice écologique, c'est-à-dire l'idée d'une remise en état du milieu dégradé aux frais de celui qui en est jugé responsable, selon le principe du pollueur-payeur. A défaut, une indemnisation peut être envisagée en remplacement.

www.localtis.info ; vendredi 13 février 2015

Développement durable: publication de la stratégie nationale de transition écologique

Cette stratégie, publiée par le CGDD, s'appuie les stratégies préexistantes en matière de biodiversité, d'adaptation au changement climatique, de risque inondation, de santé-environnement, etc. Elle se décline en neuf axes transversaux, regroupés en trois thèmes : définir une vision à 2020, transformer le modèle économique et social pour la croissance verte, et favoriser l'appropriation de la transition écologique par tous. Elle a vocation à se traduire dans les documents structurant l'action publique dans les territoires, comme les contrats de plan État-région.

www.developpement-durable.gouv.fr ; 5 février 2015

Installation du comité de suivi de la « stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte »

Ce comité de suivi, co-présidé par Pascale GOT, députée de Gironde, et Chantal BERTHELOT, députée de Guyane, a pour mission d'assurer les échanges et le suivi des actions qu'elle prévoit, et de faire des propositions pour la mise en œuvre d'une politique de gestion intégrée du trait de côte, cohérente avec les autres politiques publiques qui s'appliquent sur le littoral tant en métropole qu'en outre-mer. (cf vie de l'ANEL)

www.developpement-durable.gouv.fr ; 22 janvier 2015



Charente-Maritime : de grandes marées en approche, le littoral sous surveillance

Avec des marées hautes à gros coefficients attendues sur le littoral charentais-maritime, Lionel QUILLET, président de la Communauté de communes de l'île de Ré, vice-président du Conseil général et président de la Mission littoral en Charente-Maritime, qui rappelle régulièrement que « Le risque zéro n'existe pas », était aux côtés du président du Conseil général, Dominique BUSSEREAU, pour présenter « le dispositif mis en place par le département de Charente-Maritime en prévision des grandes marées. »

www.sudouest.fr ; 17 janvier 2015

La commune de PLOUVIEN renonce à son littoral

À compter du 1er avril, la commune finistérienne de PLOUVIEN, au nord de BREST, renonce à son littoral, elle ne sera plus riveraine de l'aber Benoît, et ne sera donc plus considérée comme commune littorale au sens de la loi Littoral.

PLOUVIEN

www.lemarin.fr ; 22 janvier 2015

CESE: Les territoires face aux catastrophes naturelles : quels outils pour prévenir les risques ?

La délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques va mener un projet d'étude portant sur « les territoires face aux catastrophes naturelles : quels outils pour prévenir les risques ? » au cours du premier semestre 2015.

www.lecese.fr ; 19 janvier 2015



Cop21.gouv.fr, le site de la conférence Paris 2015/COP 21 est lancé

La France va accueillir et présider la 21e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015 (COP21/CMP11), aussi appelée "Paris 2015", qui se tiendra du 30 novembre au 11 décembre 2015.

Retrouvez sur cop21.gouv.fr l'ensemble des informations et actualités relatives à la conférence Paris 2015/COP 21.

Le GRAU-du-ROI se protège des caprices de la mer

La Ville, appuyée par différents partenaires financiers, a engagé un gros chantier sur le site naturel protégé de l'Espiguette, avec la création d'un cordon dunaire de second rang. Ce chantier, d'un coût de 1,3 million d'euros, financé par l'Europe (29 %), l'État (26 %), la Ville (20 %), la Région Languedoc-Roussillon (15 %) et le Conseil général du Gard (10 %), devrait se terminer fin mars.

www.midilibre.fr ; 16 janvier 2015



Le MONT-SAINT-MICHEL redevient une île

C'est la fin de près de vingt ans d'études et de travaux, la dernière étape de l'aménagement de la baie du MONT-SAINT-MICHEL. Ce vendredi, la digue qui reliait le Mont à la terre a été complètement détruite.

www.bretagne.fr ; 19 février 2015

OUTRE MER

Energie thermique des mers : Un second projet en MARTINIQUE

Après le projet NEMO de centrale flottante, DCNS et Akuo Energy se sont alliés à Entrepose pour développer l'unité terrestre NAUTILUS. De petite puissance, cette centrale ETM à terre permettra de coupler à la production d'électricité des solutions de climatisation, de production d'eau douce ou d'aquaculture, en valorisant l'eau froide des profondeurs. Le projet NAUTILUS, complémentaire du projet de centrale ETM offshore NEMO, qui est déjà prévu d'installer au large de l'île, doit aider la MARTINIQUE à atteindre son autonomie énergétique.

www.meretmarine.com ; 23 décembre 2014

PORTS TRANSPORTS PLAISANCE

Première séance plénière du Comité stratégique de la filière navale

A cette occasion, plusieurs annonces ont été faites Emmanuel MACRON et Alain VIDALIES qui la présidaient

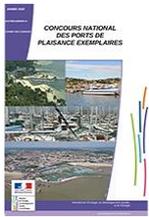
- **La relance de l'appel à projets "Navires du futur"**

Emanuel MACRON a annoncé la relance de l'appel à projets « Navires du futur », dans le cadre du programme d'investissements d'avenir. Piloté par l'Ademe, « ce nouvel appel à projets, qui sera ouvert d'ici fin mars 2015, sera doté de 40 millions d'euros d'aides d'Etat destinées à soutenir les projets collaboratifs structurants pour la filière navale ».

- **Un appel à projets pour l'éolien flottant**

Les projets de démonstrateurs pour les technologies de l'éolien flottant seront accompagnés dès juin 2015 grâce à un appel à projets spécifique doté de 150 millions d'euros.

www.developpement-durable.gouv.fr ; www.localtis.info ; 6 février 2015 ; www.lemarin.fr ; 5 février 2015



Concours national pour des ports de plaisance exemplaires

Dans la continuité du programme appel à projet pour des ports de plaisance exemplaires, le ministère du Développement durable crée un concours national pour des ports de plaisance exemplaires pour l'amélioration des capacités d'accueil des ports de plaisance et des services proposés aux plaisanciers en partenariat avec les membres du CODACP (CSNPSN, FIN, Atout France, VNF, FFPP, ANEL) et l'Association des Ports de Plaisance de l'Atlantique (APPA).

Toutes les infos sur : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Concours-national-pour-des-ports>

JURIDIQUE

Algues vertes : l'État condamné à payer plus de 7 millions d'euros aux Côtes-d'Armor

La Cour administrative d'appel de NANTES a confirmé, le vendredi 26 décembre, la condamnation de l'État à verser 7 millions d'euros au département des Côtes-d'Armor pour les frais engagés pour lutter contre les algues vertes. Elle suit donc le jugement du tribunal administratif de RENNES du 12 avril 2013 et sa propre décision du 22 mars 2013, par laquelle elle avait condamné l'État à rembourser les frais de ramassage et de transport des algues vertes engagés par quatre communes de ce département. www.lemarin.fr ; 30 décembre 2014

XYNTHIA : le procès en appel se tiendra à la fin de l'année 2015

Le procès en appel suite à la tempête Xynthia, à LA FAUTE-SUR-MER, débutera le 16 novembre à POITIERS.

www.sudouest.fr ; 13 janvier 2015



XYNTHIA: le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) de La FAUTE-sur-MER annulé

Le tribunal administratif de NANTES a annulé jeudi le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de LA FAUTE-SUR-MER (Vendée), approuvé par la préfecture en juillet 2012, après la submersion par la tempête Xynthia en février 2010.

www.lagazettedescommunes.com ; www.journaldelenvironnement.net ; 20 février 2015

[Arrêt du Tribunal administratif de Nantes, Association des propriétaires fautais, 29 janvier 2015, n° 1300680](http://www.legazettedescommunes.com)

Les forages au large des Calanques pourraient reprendre en 2015

Depuis 2010, la société Melrose Mediterranean Ltd fonde sa demande de prolongation du permis d'exploration de recherche d'hydrocarbures au large des Calanques de MARSEILLE, sur le code minier. L'Etat français, qui cherche à mettre fin à ce permis d'exploration, oppose un autre régime juridique, celui du droit de l'environnement. Il se réfère à la loi du 15 avril 2003 qui a créé une « zone de protection écologique » au large des côtes françaises de Méditerranée, devenue effective le 11 janvier 2004. Cette loi a été inscrite dans le Code minier par une ordonnance datée du 20 janvier 2011, mais le projet de loi de ratification de cette ordonnance n'a jamais été adopté par le Parlement. Ce qui fonde le juge des référés du Tribunal administratif de CERGY, compétent pour les affaires minières, à douter de la légalité du rejet implicite du permis d'exploration. Le Conseil d'Etat lui a donné raison par un arrêt daté du 19 décembre dernier.

www.actu-environnement.com ; 9 janvier 2015

[Conseil d'Etat, 19 décembre 2014, N° 376167](http://www.legazettedescommunes.com)

Trente-huit communes classées comme "station de tourisme" en 2014

Si le littoral continue de prédominer ainsi dans les classements comme station de tourisme, l'intérieur des terres n'est pas oublié. Figurent dans la promotion 2014 quelques grandes villes ou villes moyennes comme Toulon, Antibes ou Colmar, mais l'essentiel est constitué de petites villes à la réputation touristique bien établie et à la fréquentation avérée.

www.veilleinfotourisme.fr ; 12 janvier 2015



APPEL à PROJETS

Appel à projets: "Comment mieux bâtir en terrains inondables constructibles"

Ce grand prix, lancé par Ségolène ROYAL, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, et Sylvia PINEL, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, vise à promouvoir les projets innovants pour rendre les habitants moins vulnérables aux risques d'inondation dans le cadre de projets d'aménagement.

www.developpement-durable.gouv.fr ; www.territoires.gouv.fr ; 16 janvier 2015

CONSULTATIONS

Consultation sur l'eau, les inondations et le milieu marin

Les projets de schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) 2016-2021 et les nouveaux plans de gestion sur l'eau, les risques d'inondation et le milieu marin sont soumis à une vaste consultation publique organisée jusqu'au 18 juin prochain.

Donnez votre avis: <http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/>

A VOIR EXPOSITIONS



« O ! L'EXPO »

Eau de Paris présente « O ! l'expo », une exposition qui joue de tous les sens pour amener les jeunes et leur famille à comprendre les enjeux de l'eau face aux mutations de nos sociétés et au changement climatique.

Du 23 janvier au 30 décembre 2015, au Pavillon de l'eau à PARIS

www.eaudeparis.fr



De l'amphore au conteneur 2000 ans de commerce maritime

L'extraordinaire aventure de la marine de commerce en France, ses enjeux économiques sa richesse historique et son actualité.

Du 15 Octobre 2014 au 28 Juin 2015 au Musée National de la Marine, PARIS

www.musee-marine.fr

AGENDA

Pour consulter l'intégralité de l'agenda, rendez-vous sur le site de l'ANEL : www.anel.asso.fr